

**CHARTRE DES
VERTS MONDIAUX**

Canberra 2001

Etre Vert dans le nouveau millénaire

les Verts mondiaux constituent le réseau international
des partis et des mouvements politiques Verts

SOMMAIRE :

Préambule :	(numéro de page)
• Sagesse écologique	(n° page)
• Justice sociale	(n° page)
• Démocratie participative	(n° page)
• Non-violence	(n° page)
• Développement durable	(n° page)
• Respect de la diversité	(n° page)
 Principes :	 (n° page)
1. Démocratie	(n° page)
2. Équité	(n° page)
3. Changement climatique et énergie	(n° page)
4. Biodiversité	(n° page)
5. Soumettre la mondialisation économique aux principes du développement durable	(n° page)
6. Droits de l'Homme	(n° page)
7. Eau et nourriture	(n° page)
8. Planification durable	(n° page)
9. Paix et sécurité	(n° page)
10. Agir globalement	(n° page)

PRÉAMBULE

Nous, citoyens de la planète et membres des Verts mondiaux,

Unis dans la conscience que nous dépendons de la vitalité, de la diversité et de la beauté de la Terre, et qu'il est de notre responsabilité de les transmettre intacts, voire améliorés, à la prochaine génération ;

Reconnaissant que les schémas dominants de la production et de la consommation humaines, fondés sur le dogme de la croissance économique à tout prix, l'exploitation excessive et le gaspillage des ressources naturelles au mépris des capacités de la terre, sont la cause de la forte dégradation de l'environnement et de l'extinction massive des espèces ;

Reconnaissant que l'injustice, le racisme, la pauvreté, l'ignorance, la corruption, la criminalité, la violence, les conflits armés et la recherche du profit maximal à court terme sont à l'origine des souffrances humaines très répandues ;

Reconnaissant que les pays développés ont contribué à la dégradation de l'environnement et de la dignité humaine en poursuivant leurs objectifs économiques et politiques ;

Reconnaissant que de nombreux peuples et nations du monde ont été appauvris par des siècles de colonisation et d'exploitation, créant une dette écologique des pays riches envers ceux qui ont été appauvris ;

Déterminés à combler le fossé entre les riches et les pauvres et à créer une nouvelle citoyenneté basée sur l'égalité des droits pour tous dans toutes les sphères de la vie sociale, économique, politique et culturelle ;

Reconnaissant que sans égalité entre hommes et femmes il est impossible d'atteindre une véritable démocratie ;

Préoccupés par la dignité humaine et la valeur du patrimoine culturel ;

Reconnaissant les droits des populations autochtones et leur contribution au patrimoine commun, aussi bien que les droits de toutes les minorités et des peuples opprimés à leur culture, leur religion et leur vie économique et culturelle ;

Convaincus que la coopération et non la compétitivité est essentielle pour garantir les droits de l'Homme, tels le droit à une nourriture saine, à un abri confortable, à la santé, à l'éducation, au travail, à la liberté d'expression, à l'air pur, à l'eau potable et à un environnement naturel préservé ;

Reconnaissant que l'environnement ignore les frontières entre les pays ; et

Nous inspirant de la déclaration de la réunion mondiale des Verts qui s'est tenue à Rio en 1992

Affirmons la nécessité de changer radicalement les comportements, les valeurs et les manières de produire et vivre ;

Déclarons que le nouveau millénaire sert de point de départ à cette transformation ;

Décidons de promouvoir une conception globale de la durabilité susceptible :

- de protéger et de rétablir l'intégrité des écosystèmes de la Terre, en mettant l'accent sur la biodiversité et les processus naturels qui maintiennent la vie ;
- de reconnaître que tous les processus écologiques, sociaux et économiques sont interdépendants ;
- d'assurer l'équilibre entre les intérêts des individus et les intérêts communs ;
- d'harmoniser liberté et responsabilité ;
- de favoriser la diversité dans l'unité ;
- de réconcilier objectifs à court terme et objectifs à long terme ;
- de faire en sorte que les générations futures aient les mêmes droits que la génération actuelle aux bienfaits de la nature et de la culture.

Affirmons notre responsabilité les uns envers les autres, et plus largement envers la communauté de la vie et envers les générations futures ;

Nous engageons, en tant que partis Verts et mouvements politiques Verts du monde, à mettre en oeuvre ces principes interdépendants et à créer un partenariat mondial pour soutenir leur application.

PRINCIPES

La politique des Verts mondiaux est fondée sur les principes suivants :

Sagesse écologique

Nous reconnaissons que les êtres humains font partie du monde naturel et nous respectons les valeurs spécifiques de toutes les formes de vie, dont les espèces non-humaines.

Nous reconnaissons la sagesse des peuples autochtones, en tant que gardiens de la terre et de ses ressources.

Nous reconnaissons que la société humaine dépend des ressources écologiques de la planète et qu'elle doit garantir l'intégrité des écosystèmes et préserver la biodiversité et la résistance des systèmes qui permettent la vie.

Conditions :

- Apprendre à vivre dans les limites écologiques des ressources de la planète ;
- Protéger la faune, la flore et la vie elle-même, rendue possible par les éléments naturels : la terre, l'eau, l'air et le soleil ;
- Lorsque nos connaissances sont insuffisantes, adopter le principe de précaution afin de garantir le maintien de l'abondance des ressources de la planète pour les générations présentes et futures.

Justice sociale

Nous affirmons que la clé de la justice sociale réside dans la distribution équitable des ressources sociales et naturelles, aux niveaux local et mondial, afin de répondre sans conditions aux besoins fondamentaux de l'humanité et de garantir les opportunités de développement personnel et social pour tous les citoyens.

Nous déclarons qu'il n'y a pas de justice sociale sans justice environnementale et pas de justice environnementale sans justice sociale.

Conditions :

- Mettre en place une organisation juste du monde et une économie mondiale stable susceptible de combler le fossé grandissant entre les riches et les pauvres, à l'intérieur d'un pays et entre les pays, d'équilibrer le flux des ressources du Sud vers le Nord et d'alléger le fardeau de la dette qui pèse sur les pays pauvres et qui entrave leur développement ;
- Eradiquer la pauvreté, impératif éthique, social, économique et écologique ;
- Eliminer l'analphabétisme
- Une nouvelle vision de la citoyenneté basée sur l'égalité des droits pour tous les individus indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur âge, de leur religion, de leur classe sociale, de leur origine ethnique ou nationale, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur richesse et santé.

Démocratie participative

Nous nous efforçons d'instaurer une démocratie où tous les citoyens auront le droit d'exprimer leur opinion et de participer directement aux décisions environnementales, économiques, sociales et politiques qui affectent leur vie afin que le pouvoir et la responsabilité soient concentrés au sein des communautés locales et régionales et ne soient délégués aux sphères plus élevées du gouvernement qu'en cas de nécessité.

Conditions :

- Rendre l'individu autonome en lui permettant d'accéder à toutes les informations pertinentes nécessaires pour prendre des décisions ainsi qu'à l'éducation afin de lui permettre de participer ;
- Briser les inégalités de richesse et de pouvoir qui entravent la participation ;
- Créer des institutions proches du terrain permettant de prendre des décisions directement au niveau adéquat par ceux qui sont concernés. Ces institutions étant basées sur un système qui encourage la vitalité civique, l'action volontaire et la responsabilité communautaire ;
- Soutenir fermement la participation des jeunes en les éduquant, les encourageant et les aidant à s'impliquer dans tous les aspects de la vie politique, notamment leur participation à tous les organismes décisionnels ;

- Faire en sorte que l'ensemble des représentants élus s'engagent en faveur des principes de transparence, d'honnêteté et de responsabilité dans l'exercice du pouvoir ;
- Veiller à la transparence et à la démocratie de tous les systèmes électoraux, les garantir par la loi ;
- Assurer l'égalité du vote de tous les adultes dans tous les systèmes électoraux ;
- Faire adopter la représentation proportionnelle comme base de tout système électoral. L'Etat doit financer l'ensemble des élections dans des limites strictes. Les donations privées et celles émanant d'entreprises doivent être transparentes ;
- Garantir le droit pour chaque citoyen d'appartenir au parti politique de son choix dans le cadre d'un système pluripartite.

Non-violence

Nous déclarons notre engagement en faveur la non-violence et nous nous efforçons de créer une culture de paix et de coopération entre les Etats, au sein des sociétés et entre les individus pour en faire le fondement de la sécurité mondiale.

Nous pensons que la sécurité ne doit pas reposer principalement sur la force militaire mais sur la coopération, sur un développement économique et social sain, sur la sécurité environnementale et le respect des droits de l'Homme.

Conditions :

- Une conception globale de sécurité mondiale qui donne la priorité aux aspects sociaux, économiques, écologiques, psychologiques et culturels d'un conflit, au lieu d'une conception fondée prioritairement sur les rapports de forces militaires ;
- Un système mondial de la sécurité susceptible de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits ;
- L'élimination des causes de la guerre grâce à la compréhension et au respect des autres cultures, à l'éradication du racisme, à l'encouragement de la liberté et de la démocratie et à l'élimination de la pauvreté dans le monde ;
- Un désarmement général et complet, notamment par des accords internationaux, afin de garantir une interdiction complète et définitive des armes nucléaires,

biologiques et chimiques, des mines anti-personnel et des armes à l'uranium appauvri ;

- Le renforcement de l'ONU en tant qu'organisation mondiale en charge de la gestion des conflits et du maintien de la paix ;
- L'établissement d'un code de conduite rigoureux concernant les exportations d'armes à des pays où les droits de l'Homme sont bafoués.

Développement durable :

Nous reconnaissons que les possibilités d'expansion matérielle de la société humaine dans la biosphère sont limitées et qu'il faut maintenir la biodiversité à travers une exploitation durable des ressources renouvelables et une exploitation responsable des ressources non renouvelables.

Nous pensons que pour atteindre le développement durable et pour subvenir aux besoins des générations présentes et futures dans le cadre des ressources finies de la Terre, il faut arrêter et inverser la croissance continue de la consommation, de la population et de l'inégalité matérielle dans le monde.

Nous reconnaissons que le développement durable ne sera pas possible tant que perdurera la pauvreté.

Conditions :

- Limiter la consommation des riches afin de permettre aux pauvres de jouir de leur juste part des ressources de la Terre ;
- Redéfinir le concept de richesse afin de mettre l'accent sur la qualité de la vie plutôt que sur la capacité de surconsommation ;
- Créer une économie mondiale dont l'objectif est de subvenir aux besoins de tous et non d'assouvir la cupidité d'une minorité ; une économie susceptible de permettre aux vivants de satisfaire leurs propres besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ;

- Eliminer les causes de la croissance démographique en garantissant la sécurité économique, en donnant accès à l'éducation et à la santé, et en donnant aux femmes et aux hommes un meilleur contrôle de leur fertilité ;
- Redéfinir les rôles et les responsabilités des multinationales afin de soutenir les principes du développement durable ;
- Mettre en œuvre des mécanismes de taxation et de régulation des flux financiers spéculatifs ;
- Inclure dans le prix des biens et des services le coût environnemental de leur production et de leur consommation ;
- Parvenir à une plus grande efficacité en matière de ressources et d'énergie, mettre en place et utiliser des technologies respectueuses de l'environnement ;
- Encourager l'autonomie locale dans la plus grande mesure afin de créer des communautés satisfaisantes où il fasse bon vivre ;
- Reconnaître le rôle clé de la culture des jeunes et encourager l'éthique de durabilité dans cette culture.

Respect de la diversité

Nous respectons la diversité culturelle, linguistique, ethnique, sexuelle, religieuse et spirituelle dans le cadre de la responsabilité individuelle envers tous.

Nous protégeons le droit de toute personne, sans discrimination, à un environnement qui favorise la dignité, la santé physique et le bien-être spirituel.

Nous encourageons l'instauration de relations respectueuses, positives et responsables, par-delà les clivages, dans l'esprit d'une société pluri-culturelle.

Conditions :

- Reconnaître le droit des peuples autochtones à disposer des moyens nécessaires à leur survie, culturelle et économique, notamment le droit à la terre et à l'autodétermination, et reconnaître leur contribution au patrimoine commun des nations et du monde ;

- Reconnaître le droit des minorités ethniques à développer leur culture, leur religion et leur langue sans discrimination ainsi que le droit à une participation entière, juridique, sociale et culturelle au processus démocratique ;
- Reconnaître et respecter les minorités sexuelles ;
- Instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle ;
- Permettre un engagement significatif de la culture des jeunes en tant que précieuse contribution aux conceptions des Verts, reconnaître que les jeunes ont des besoins et des modes d'expression distincts.

ACTION POLITIQUE :

1. DEMOCRATIE

La majorité des peuples vivent sous des régimes non démocratiques où la corruption sévit et où les violations des droits de l'homme et la censure de la presse sont monnaie courante. Les démocraties des pays développés souffrent de formes moins visibles de corruption, telles que la concentration des médias, le financement des partis politiques par les entreprises, l'exclusion systématique des communautés raciales, ethniques, nationales et religieuses, et les systèmes électoraux discriminatoires envers les idées alternatives et les nouveaux et petits partis.

Les Verts :

- 1.1 Considèrent comme une priorité l'encouragement et le soutien des mouvements de terrain et des autres organisations émanant de la société civile œuvrant en faveur de la démocratie, de la transparence et de la responsabilisation du gouvernement à tous les niveaux, du local au mondial.
- 1.2 Soutiennent activement l'expression des jeunes à travers l'éducation, l'encouragement et l'aide à la participation des jeunes à tous les aspects de l'action politique.

- 1.3 Œuvreront pour la démocratisation des relations entre hommes et femmes en encourageant les médiations adéquates afin de leur permettre de prendre part également à la vie économique, politique et sociale.
- 1.4 Demandent instamment la ratification immédiate de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans le cadre de transactions commerciales internationales.
- 1.5 Défendent le droit des citoyens d'accéder aux informations publiques et à des médias libres et indépendants.
- 1.6 Œuvreront pour l'accès universel à la communication électronique et aux technologies de l'information, au minimum à la radio, à l'Internet et au courrier électronique ; nous œuvrerons également pour rendre l'accès à ces technologies aussi peu coûteux que possible.
- 1.7 Prônent un système juridique laïque juste qui garantit le droit de se défendre et punit équitablement les délits.
- 1.8 Soutiennent le financement public des élections, la transparence des donations, lorsqu'elles sont autorisées, et demandent que des limites soient posées aux donations émanant d'individus et d'entreprises.
- 1.9 Mettront en cause la domination des entreprises sur l'Etat, notamment là où les citoyens sont privés du droit à la participation politique.
- 1.10 Soutiennent la séparation des pouvoirs entre les systèmes exécutif, législatif et judiciaire et la séparation de la religion et de l'Etat.
- 1.11 Soutiennent le développement et le renforcement de l'administration locale.
- 1.12 Soutiennent la restructuration et la démocratisation des institutions publiques afin d'accroître leur transparence et leur efficacité au service des objectifs du pouvoir citoyen et du développement durable.

2. ÉQUITÉ

Les différences en matière de niveau de vie et d'opportunités dans le monde d'aujourd'hui sont intolérables. La dette du tiers monde atteint 2,5 trillions de dollars alors que l'aide des pays membres de l'OCDE n'atteint que 0,23% de

leur PNB. Les 20% les plus riches de la population mondiale accaparent plus de 80 % du revenu alors que 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté (avec moins d'un dollar par jour). 125 millions d'enfants ne vont jamais à l'école et 880 millions de personnes ne savent ni lire ni écrire, dont plus des deux tiers sont des femmes, lesquelles constituent 60 % des pauvres. La croissance démographique s'est ralentie mais une augmentation de 2 à 3 milliards d'êtres humains supplémentaires est prévue d'ici 2050. Les ravages du virus HIV et de la tuberculose sont en recrudescence.

Les Verts :

- 2.1 Oeuvreront pour augmenter l'aide publique destinée aux pays en développement et pour soutenir le financement de l'aide destinée aux plus pauvres parmi les pauvres, sachant que les priorités doivent être déterminées en collaboration avec les communautés locales.
- 2.2 Oeuvreront pour améliorer les droits, le statut, l'éducation et la participation politique des femmes.
- 2.3 S'engagent à atteindre l'objectif d'une éducation élémentaire universelle de grande qualité pour tous d'ici 2015, financée grâce à une augmentation de l'aide et à l'annulation de la dette.
- 2.4 Oeuvreront pour l'annulation de la dette des pays en développement, notamment celle des pays les plus pauvres, et soutiendront le recours aux incitations afin de garantir que l'épargne ainsi générée soit orientée vers la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement, et que des processus transparents et responsables soient mis en place avec la participation des communautés concernées.
- 2.5 Jugent prioritaires des actions concertées afin de lutter contre les grandes pandémies, en priorité le sida, la tuberculose et le paludisme, notamment en Afrique où un effort plus important doit être entrepris afin de généraliser l'accès à des thérapies peu coûteuses et efficaces et de rétablir le développement économique, notamment à travers l'éducation.
- 2.6 Reconnaissent le droit à l'indemnisation des peuples qui perdent l'accès à leurs ressources naturelles en raison d'un déplacement dû à la destruction de

l'environnement ou à l'action humaine, telle que la colonisation ou l'immigration.

- 2.7 Réexamineront la relation entre la propriété exclusive et l'usage exclusif des ressources dans la perspective de faire reculer les usages néfastes pour l'environnement et d'étendre l'accès aux moyens d'existence fondamentaux à tous, notamment aux communautés autochtones.
- 2.8 Ouvreront afin de garantir que tous les hommes, les femmes et les enfants puissent bénéficier de la sécurité économique sans avoir recours aux activités susceptibles de leur porter atteinte, telles que la pornographie, la prostitution et la vente d'organes.
- 2.9 S'engagent à oeuvrer pour une répartition plus juste des prestations sociales et pour l'instauration de l'égalité des chances au sein de toutes les sociétés, reconnaissant qu'il y a un nombre croissant de personnes pauvres et marginalisées même dans les pays développés.
- 2.10 Défendront et encourageront les droits de l'Homme ainsi que les droits sociaux et environnementaux des gens de couleur.

3. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE :

Neuf des dix années les plus chaudes ont été enregistrées dans les années 1990. Le taux de CO₂ dans l'atmosphère est le plus fort depuis au moins 15 millions d'années. La fréquence des catastrophes climatiques s'accélère tuant des milliers de personnes et causant le déplacement de millions d'autres. La destruction massive des récifs de coraux, qui a eu lieu pour la première fois en 1998, sera habituelle dans vingt ans. Des scientifiques membres du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) déclarent que le réchauffement de la planète est une réalité et que l'action humaine joue un rôle significatif dans ce changement. Une augmentation de 1 à 5°C de la température de la Terre est prévue dans le siècle, l'élévation du niveau des mers, déjà entamée, continuera pendant les 500 prochaines années, inondant de

nombreuses régions parmi les plus peuplées de la Terre. La catastrophe climatique nous menace si nous n'agissons pas maintenant.

Les Verts :

- 3.1 Adoptent l'objectif de limiter le niveau de CO₂ dans l'atmosphère à 450 ppm le plus rapidement possible, tel que demandé par le GIEC. Les pays développés doivent non seulement se conformer au protocole de Kyoto (-5,2 % des niveaux enregistrés globalement en 1990 d'ici 2010 au niveau mondial, -8 % pour l'Union européenne, -6% pour les Etats-Unis), ce qui représente certes un pas dans la bonne direction mais reste insuffisant, mais également parvenir à des réductions allant de 20 % à 30 % d'ici 2020 afin d'atteindre l'objectif de -70 % à -90 % à la fin du siècle. De surcroît, il faut agir afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 3.2 Demandent instamment l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en conformité avec cet objectif et insistent pour que les règles de mise en oeuvre induisent une véritable réduction des émissions provenant de l'industrie dans les pays développés, notamment la mise en place d'un système d'amendes en cas de non-respect.
- 3.3 Ouvreront pour instaurer un cadre de travail international concernant les émissions provenant des multinationales, en relation avec les taxes mondiales sur le carbone et les pressions mondiales sur l'environnement.
- 3.4 Ouvreront pour garantir l'accès des pays en développement aux technologies les plus efficaces, les plus durables et les plus appropriées en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et pour qu'ils adhèrent aux conventions relatives au changement climatique de manière à ce que les actions soient mondiales et globales. Le principe d'équité doit être au coeur des négociations et des mesures portant sur le changement climatique.
- 3.5 S'opposent à toute extension de l'énergie nucléaire et oeuvreront pour la supprimer rapidement.
- 3.6 Soutiendront l'appel à un moratoire sur la recherche et le développement de nouvelles énergies fossiles.

- 3.7 S'opposent au défrichement et à l'exploitation des forêts anciennes, faisant remarquer qu'elles représentent les écosystèmes les plus riches en carbone sur la planète, qu'elles sont vitales pour les peuples autochtones, qu'elles regorgent d'animaux et de plantes et sont irremplaçables à l'échelle du temps humain.
- 3.8 Encouragent la plantation d'arbres de diverses espèces mais non les monocultures en tant que mesure à court terme pour la captation du carbone en plus d'autres bénéfiques pour l'environnement.
- 3.9 Encouragent la perception de taxes sur les énergies non renouvelables et l'utilisation de fonds mobilisés afin de promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- 3.10 Soutiennent la recherche sur l'utilisation des sources d'énergie durables ainsi que le développement technique de la production d'énergie écologique.
- 3.11 Encouragent les technologies à haut rendement énergétique et la mise en place d'une infrastructure énergétique écologique entre les pays et à l'intérieur des pays, et sur la base de la gratuité ou de faibles coûts ; voilà l'un des coûts économiques des émissions des pays occidentaux.

4. BIODIVERSITÉ

Des écosystèmes sains sont nécessaires à la vie humaine. Cependant, nous semblons avoir oublié la relation existant entre la nature et la société. Les taux d'extinction sont 100 à 1000 fois plus élevés qu'à l'époque pré-humaine. Seulement 20 % des forêts originelles de la Terre sont encore relativement préservées. 60 % des stocks de poisson sont menacés de surexploitation ; les invasions des plantes, des animaux et des maladies non autochtones se multiplient rapidement. La destruction de l'habitat naturel et l'extinction des espèces sont générées par le développement industriel et agricole qui exacerbe également le changement climatique, l'inégalité dans le monde et la destruction des cultures et des moyens d'existence autochtones. La monoculture, promue par l'industrie agro-alimentaire et accélérée par les modifications génétiques et le brevetage de la nature, menace la diversité des cultures et des espèces

animales domestiques en augmentant de manière inédite la vulnérabilité aux maladies.

Les Verts :

- 4.1 S'opposeront vigoureusement au développement agricole et industriel destructeur de l'environnement et s'attelleront en premier lieu à la protection de la faune et de la flore dans leur habitat naturel et partout où cela est possible.
- 4.2 Ouvreront pour arrêter les aides octroyées aux activités destructrices de l'environnement, notamment l'exploitation commerciale forestière, l'exploitation de combustibles fossiles, la construction de barrages, l'exploitation minière, le génie génétique et la monoculture.
- 4.3 Encourageront les politiques d'achat écologique concernant certains produits, comme le bois, basées sur une définition des plus rigoureuses de la durabilité et appuyées par la mise en place d'une labellisation crédible.
- 4.4 Soutiennent le concept de «conversion des dettes en mesures de protection de l'environnement », à condition d'obtenir l'accord des communautés autochtones et locales concernées.
- 4.5 Encourageront la réparation des environnements naturels dégradés et le nettoyage des sites toxiques des anciennes et actuelles zones militaires et industrielles partout dans le monde.
- 4.6 Notent que la réduction du transport des biens dans le monde, parallèlement à la préférence donnée à la production locale lorsque cela est possible, contribuera à la réduction des «bio-invasions », de la consommation d'énergie fossile et des émissions de gaz à effet de serre.
- 4.7 S'engagent à encourager la mise en place d'un enseignement de l'écologie à l'échelle mondiale et à tous les niveaux d'éducation.
- 4.8 Ouvreront pour la création d'un tribunal international spécialisé dans la destruction de l'environnement et la perte de biodiversité et chargé d'entendre les plaintes déposées contre les entreprises, les Etats et les individus.
- 4.9 Refuseront d'accepter que la vie soit brevetée ou devienne une marchandise.

5. SOUMETTRE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE AUX PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Cinquante des 100 puissances économiques les plus importantes sont des entreprises. Avec la connivence des Etats, elles ont mis en place un système juridique qui met la libre activité économique au-dessus du bien public, protège le bien-être des entreprises mais attaque le bien-être social et asservit les économies nationales au casino financier mondial où des transactions spéculatives brassent 1,3 trillion de dollars quotidiennement. Toutefois, la tendance peut s'inverser. L'Accord multilatéral sur les investissements a échoué pour le moment. Dans les pays développés, les institutions financières internationales ne peuvent se réunir que dans des conditions de siège. La réputation de la Banque mondiale et du FMI est au plus bas.

Les Verts :

- 5.1 Affirment que les éléments indispensables de la vie, tels que l'eau, doivent rester dans le domaine public et sous le contrôle de l'Etat, que la culture, l'accès fondamental à la nourriture, la santé sociale et publique, l'éducation et une presse libre ne représentent pas des « biens » pouvant faire l'objet d'accords sur le marché international.
- 5.2 Soutiennent la création d'une Organisation mondiale de l'environnement en regroupant le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds pour l'environnement mondial en une institution unique dotée des fonds et des pouvoirs nécessaires pour imposer des sanctions susceptibles de promouvoir le développement durable mondial. L'OMC doit se soumettre aux décisions de cette organisation.
- 5.3 Soutiennent la suppression de la Banque mondiale et du FMI à moins de les réformer, de démocratiser l'adhésion et la prise de décision et d'assujettir leurs opérations aux principes du développement durable et à l'ensemble des conventions internationales en matière de droits de l'Homme et du travail et de protection de l'environnement.

- 5.4 Soutiennent la suppression de l'OMC, à moins de la réformer de manière à faire de la durabilité son but central, de rendre les processus et la participation des représentants des communautés concernées plus transparents et plus démocratiques. De surcroît, il faut séparer les pouvoirs afin d'ôter à l'OMC le pouvoir exclusif en matière de règlement des différends. Une évaluation en matière d'impact sur la durabilité à la suite des cycles de négociations précédents est nécessaire avant d'entreprendre de nouvelles mesures.
- 5.5 Ouvreront pour prévenir la mise en oeuvre de nouveaux accords régionaux ou hémisphériques en matière de commerce et d'investissement conformément aux règles de l'OMC, tels que le projet d'Accord de libre-échange des Amériques mais soutiennent les processus d'intégration des pays qui garantissent le bien-être des populations et la viabilité de l'environnement.
- 5.6 Mettront en place un environnement mondial où les institutions et les organisations économiques et financières financeront et protégeront les projets viables du point de vue de l'environnement et qui aideront les communautés à tous les niveaux : local, régional, national et international.
- 5.7 Exigent que les accords internationaux sur l'environnement, les conditions de travail et la santé soient prioritaires par rapport à toutes les règles internationales en matière de commerce.
- 5.8 Ouvreront pour faire appliquer la taxe Tobin-Henderson ainsi que d'autres instruments susceptibles de réduire les transactions spéculatives internationales sur les monnaies et d'encourager des investissements dans l'économie réelle et la création de fonds pour promouvoir l'équité dans le développement mondial.
- 5.9 Ouvreront pour exiger des entreprises qu'elles se conforment aux lois sociales ou relatives à l'environnement et au travail dans leur pays et dans les pays où elles travaillent, en adoptant celles qui sont les plus strictes.
- 5.10 Ouvreront pour garantir que l'ensemble des organisations mondiales, notamment celles qui disposent de capacités significatives pour définir les règles du commerce international, adhèrent fermement aux principes du développement durable et mettent en place des programmes de formation pour changer d'esprit afin d'atteindre ce but.

- 5.11 Souhaitent que les entreprises soient totalement transparentes et aussi responsables que les systèmes de sécurité sociale, et que les aides données aux activités destructrices de l'environnement et de la société soient supprimées.
- 5.12 Approuvent le développement d'un esprit d'entreprise civique afin de promouvoir une économie qui s'appuie sur la communauté pour lutter contre l'exclusion sociale générée par la mondialisation de l'économie.

6. DROITS DE L'HOMME :

Le déni des libertés et des droits de l'Homme va de pair avec la pauvreté et l'absence de pouvoir politique. Des millions de personnes sont victimes de discriminations, de mesures d'intimidations, de détention arbitraire, de violence et de mort. Les trois-quarts des Etats du monde ont eu recours à la torture ces trois dernières années.

Les Verts :

- 6.1 Approuvent la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, les conventions de l'Organisation internationale du travail et les autres instruments internationaux destinés à protéger les droits et les libertés. Nous sommes convaincus que ces droits sont universels et indivisibles, et que les gouvernements sont responsables de leur mise en oeuvre.
- 6.2 Condamnent toutes les dictatures et les régimes qui dénie les droits de l'Homme quelle que soit leur obédience politique.
- 6.3 Travailleront avec les communautés locales afin d'encourager la prise de conscience des droits de l'Homme et de garantir que la Commission des droits de l'homme de l'ONU ainsi que des organes d'autres traités soient adéquatement financés.
- 6.4 Appellent de leurs voeux l'amendement de la Déclaration universelle des droits de l'homme afin d'y inclure le droit à un environnement sain et le droit inter-générationnel aux ressources culturelles et naturelles.

- 6.5 Défendent le droit à l'autodétermination des femmes, notamment en matière de contrôle des naissances par les moyens qu'elles jugent appropriés, libres de toute discrimination ou coercition. Ouvreront pour la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, pour éliminer les réserves et pour faire entrer en vigueur le Protocole facultatif.
- 6.6 Soutiennent le droit à l'autodétermination des peuples autochtones, le droit à la terre et le droit d'exercer la chasse et la pêche traditionnelles afin d'assurer leur propre subsistance, par le recours à des techniques humainement et écologiquement soutenables ainsi que les efforts des peuples autochtones pour établir des organes internationaux qui leur soient propres.
- 6.7 Appellent à l'adoption immédiate du projet de Déclaration sur les droits des populations autochtones de 1993 en tant que protection minimale acceptée par les populations autochtones, soutiennent le regroupement des populations autochtones dans des organes internationaux qui leur soient propres.
- 6.8 Exigent que la Commission rendent des comptes et mènent campagne pour qu'ils soient jugés dans leur propre pays ou ailleurs par un panel international de juges sous l'égide de la Cour internationale de justice.
- 6.9 S'opposent à toute violation de l'intégrité physique de l'individu par la torture, la punition ou toute autre pratique, dont les mutilations dictées par la tradition ou la religion.
- 6.10 Exigent que la peine de mort soit abolie partout dans le monde.
- 6.11 Appellent les gouvernements à garantir un traitement digne pour tous les demandeurs d'asile, qu'ils soient victimes d'un Etat ou de groupes armés indépendants, conformément à la Convention de Genève de 1951 relative au droit d'asile, que leur dossier soit équitablement traité, qu'ils ne soient pas détenus arbitrairement, qu'ils ne soient pas renvoyés dans un pays où ils risquent de voir leur droits fondamentaux bafoués, ou d'être exposés à la mort, à la torture ou à tout autre traitement inhumain.
- 6.12 Appellent à l'interdiction des expulsions collectives.

- 6.13 Défendent le droit à un travail sûr et justement rémunéré ainsi qu'à la liberté syndicale pour tous.
- 6.14 Soutiennent le droit des enfants à grandir libres de la contrainte de travailler et l'établissement d'une limite d'âge inférieure pour l'interdiction du travail des enfants et des adolescents.
- 6.15 Demandent la dépénalisation de l'homosexualité et soutiennent le droit des gays et lesbiennes à leur mode de vie ainsi que l'égalité des droits pour les relations homosexuelles.
- 6.16 Ouvreront pour améliorer les opportunités offertes aux personnes handicapées afin qu'elles vivent et travaillent équitablement dans la société, notamment à travers une véritable participation politique.
- 6.17 Soutiennent le droit des minorités linguistiques à utiliser leur propre langue.

7. NOURRITUE ET EAU :

Des centaines de millions de personnes souffrent de sous-alimentation non en raison du manque de nourriture mais en raison de l'inégalité de l'accès à la terre, à l'eau, au crédit et aux marchés. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) ne représentent pas une solution parce que le problème le plus urgent est non celui de la production mais celui de la distribution. De surcroît, les OGM créent des risques inacceptables pour l'environnement, pour les petits paysans indépendants, pour les consommateurs et pour la biodiversité qui est notre meilleur garant contre les catastrophes agricoles. Le manque d'eau nous menace et cela concerne les sources en surface et les nappes phréatiques. La déforestation dans les bassins hydrographiques entraîne des glissements de terrains et des inondations catastrophiques alors que la désertification et la dégradation s'étendent rapidement. Un seul point lumineux dans ce tableau : la croissance rapide de l'agriculture biologique.

Les Verts :

- 7.1 Considèrent que l'accès à une eau propre pour satisfaire les besoins fondamentaux est un droit fondamental et s'opposent à la privatisation des ressources en eau et des infrastructures dans ce domaine.
- 7.2 Ouvreront pour éliminer les subventions à l'eau, autres que les subventions sociales, et pour augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau.
- 7.3 Ouvreront pour assurer que la qualité et la quantité de l'eau douce et des nappes phréatiques soient préservées, que leur prix soit approprié pour éviter que ces ressources ne s'épuisent.
- 7.4 Estiment que la stabilité des bassins hydrographiques et du réseau fluvial est une priorité et oeuvreront directement avec les populations concernées afin de mettre fin à la dégradation des rivières, notamment celle induite par la construction de nouveaux grands barrages, par des projets d'irrigation de grande ampleur, par la déforestation dans les bassins hydrographiques.
- 7.5 Ouvreront avec les communautés locales dans les régions arides et semi-arides, là où l'incertitude domine le climat, afin de réduire la dégradation.
- 7.6 Expriment leur préoccupation au sujet des pays durement frappés par la désertification et la déforestation et demandent aux pays qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la Convention sur la désertification des Nations Unies et de mettre à disposition les ressources nécessaires pour la mise en oeuvre de cette convention.
- 7.7 Encourageront et soutiendront l'agriculture biologique.
- 7.8 Appellent de leurs voeux un moratoire international sur la culture commerciale des OGM pendant cinq ans au moins, en attendant les résultats des recherches et des débats ; ainsi que la mise en place de systèmes de régulation, notamment concernant la responsabilité des entreprises en matière d'effets nocifs.
- 7.9 Ouvreront pour que la nourriture soit sûre et pour la mise en place de réglementations strictes pour la production, le stockage et la vente.
- 7.10 Ouvreront pour que la recherche scientifique soit menée dans le respect de l'éthique et appliquée conformément au principe de précaution.
- 7.11 Appellent à éliminer tous les produits chimiques persistants et bio-accumulatifs et à ne plus rejeter dans l'environnement des produits chimiques dangereux.

- 7.12 Oeuvreront pour garantir que les hormones de croissances d'origine animale soient interdites et qu'une réglementation stricte en matière d'utilisation d'antibiotiques chez les animaux soit appliquée.

8. PLANIFICATION DURABLE :

La consommation dans les pays industrialisés est trop excessive et largement responsable du déclin de l'environnement. Les Occidentaux utilisent 9 fois plus de papier que les habitants du Sud et possèdent 100 fois plus de voitures par personne qu'en Chine ou en Inde par exemple.

Adopter une économie verte, sur le modèle des processus écologiques, sans gaspillage grâce à la réutilisation et au recyclage des matériaux, en mettant l'accent sur les activités qui améliorent la qualité de vie et des relations plutôt que la consommation de biens, ouvre la voie à de nouveaux emplois, de nouvelles industries moins polluantes, des environnements de travail meilleurs et une meilleure qualité de vie.

Les Verts :

- 8.1 Encouragent l'adoption de l'indice de bien-être plutôt que celui du PIB pour évaluer le progrès.
- 8.2 Estiment que les citoyens des pays concernés par un projet de développement doivent avoir le droit de participer aux décisions indépendamment des frontières nationales.
- 8.3 Oeuvreront pour garantir que ceux qui font des profits grâce à l'exploitation de ressources communes et/ou naturelles doivent payer le prix du marché pour utiliser ces ressources et pour tout dommage qu'ils causent aux autres ressources communes.
- 8.4 Reconnaissent que l'impact de la croissance et de l'extension urbaines continues, au détriment des terres agricoles et de l'environnement naturel doit être limité et arrêté en fin de compte.
- 8.5 Reconnaissent que le processus d'urbanisation dû à la pauvreté du monde rural doit être ralenti et inversé grâce à des programmes appropriés de

développement rural qui reconnaissent le concept de limite à la croissance et protègent le caractère et l'écologie du paysage rural.

- 8.6 Soutiennent la planification locale en faveur des entreprises, des logements, des transports, de la gestion des déchets, des parcs, des bois en milieu urbain, et des espaces publics écologiquement soutenables ; établiront des liens entre les Verts aux niveaux local et régional partout sur la planète afin d'échanger des informations et de se soutenir mutuellement.
- 8.7 Ouvreront pour réduire la pollution urbaine due à la circulation automobile en s'opposant à la croissance des autoroutes, en encourageant l'utilisation des véhicules à haut rendement énergétique, en tenant compte des transports publics et de la circulation à bicyclette et à pieds dans les plans d'aménagement du territoire, en donnant la priorité à l'organisation et au financement des transports publics par rapport aux infrastructures routières liées à l'automobile privée, et en éliminant les politiques fiscales qui favorisent le développement basé sur l'automobile.
- 8.8 Ouvreront pour créer des stratégies économiques socialement responsables, en utilisant les impôts et les finances publiques pour optimiser la juste répartition de la richesse, et en utilisant également les éco-taxes pour encourager la prévention des déchets et de la pollution.
- 8.9 Demandent aux entreprises et aux communautés de réduire, réutiliser et recycler les déchets, et d'adopter l'objectif d'une économie sans déchets sur le modèle de l'écosystème naturel.
- 8.10 Soutiennent toutes les politiques qui permettent aux pays de créer davantage d'emplois à travers des activités économiques à forte valeur ajoutée, par le recyclage des ressources, par la production de biens durables, par l'agriculture biologique, par la production d'énergie renouvelable et par la protection de l'environnement.
- 8.11 Encouragent l'investissement socialement responsable et le marketing écologique afin que les consommateurs fassent des choix basés sur une information fiable.

- 8.12 Reconnaissent la valeur de la connaissance et des croyances traditionnelles et locales et soutiennent leur prise en compte dans la planification et les projets.

9. PAIX ET SÉCURITÉ :

Les causes des conflits changent. Les distinctions entre guerre, criminalité organisée et violations délibérés et à grande échelle des droits de l'homme sont de plus en plus confuses. Le commerce des armes croît et se mondialise, favorisé par une exception aux règles de l'OMC unique en son genre dans le domaine des subventions.

En tant que réseau mondial, nous avons un rôle vital à jouer dans le renforcement des liens entre les organisations civiles oeuvrant pour les droits de l'homme et la paix et dans l'encouragement et la conception de concepts et d'institutions dans le domaine du gouvernement mondial.

Les Verts :

- 9.1 Préconisent de renforcer le rôle de l'Onu, organisation mondiale de gestion des conflits et de maintien de la paix, tout en observant qu'en cas d'échec de la prévention ou de violations structurelles et massives des droits de l'Homme et/ou de génocide, l'emploi de la force peut être justifié si c'est le seul moyen de prévenir d'autres violations des droits de l'Homme et d'autres souffrances, sous réserve que cela se fasse dans le cadre d'un mandat de l'ONU. Cependant, chaque pays a le droit de ne pas soutenir cette action ou de pas y coopérer.
- 9.2 Mèneront campagne en faveur d'un pouvoir accru pour les pays du Sud au sein de l'ONU en travaillant à la suppression du veto au sein du Conseil de sécurité et de la catégorie de membre permanent, et en augmentant le nombre d'Etats membres.
- 9.3 Soutiennent le projet de Cour pénale internationale. Les viols massifs doivent appartenir à la catégorie des crimes de guerres.
- 9.4 Cherchent à limiter le pouvoir du complexe militaire, industriel et financier afin de réduire considérablement le commerce des armes, de garantir la transparence

de la fabrication et de supprimer les subventions cachées dont bénéficie l'industrie militaire.

- 9.5 Ouvreront pour réglementer et réduire le commerce international des armes, l'objectif à long terme étant de l'éliminer, notamment pour interdire les armes nucléaires, biologiques et chimiques, les armes à l'uranium appauvri et les mines anti-personnel, et pour le faire rentrer dans le giron de l'ONU.
- 9.6 Contribueront au renforcement des programmes de paix existants et à la création de nouveaux programmes qui porteront sur l'ensemble des aspects d'une culture de paix. Ces programmes engloberont l'analyse des origines de la violence, dont la violence familiale, et la question du respect mutuel entre hommes et femmes ; les Verts soutiennent également la formation, à tous les niveaux, au règlement des conflits par des moyens non-violents.
- 9.7 Chercheront à créer une cour internationale de justice pour les délits environnementaux commis en temps de guerre.
- 9.8 Chercheront à amender les règles internationales de l'intervention militaire afin de garantir la protection adéquate des ressources naturelles pendant les conflits.
- 9.9 Lutteront contre le projet américain de défense nationale anti-missiles et oeuvreront pour la démilitarisation et la dénucléarisation de l'espace.

10. AGIR GLOBALEMENT :

Les Verts mondiaux sont un ensemble d'organisations indépendantes issues de cultures et de contextes différents qui partagent un objectif commun et reconnaissent la nécessité d'agir ensemble aux niveaux mondial et local pour l'atteindre.

Les Verts :

- 10.1 coopéreront pour mettre en oeuvre la Charte des Verts mondiaux en agissant ensemble sur des questions à retombées mondiales à chaque fois que cela sera nécessaire.

- 10.2 Soutiendront le développement de partis, de mouvements et de réseaux de jeunes Verts partout dans le monde.
- 10.3 Aideront, à leur demande, les autres partis et mouvements Verts en :
 - envoyant des observateurs aux élections pour contribuer à ce qu'elles soient libres et équitables ;
 - encourageant les électeurs à s'inscrire dans un mouvement Vert et à voter pour lui dans leur pays ;
- 10.4 Adopteront et appliqueront dans leurs organisations les principes démocratiques qu'ils prônent pour la société.
- 10.5 Agiront comme un modèle de démocratie participative dans leur organisation interne à tous les niveaux.
- 10.6 Encourageront la coopération entre les différents partis des Verts mondiaux pour s'assurer que tous les membres des partis sont consultés, éduqués et disposent de la même capacité à influencer sur les positions mondiales des Verts.
- 10.7 Encourageront les partis Verts à montrer la voie en mettant en place des politiques garantissant des structures transparentes et décentralisées afin que le pouvoir politique et les opportunités soient étendus à tous les membres, et en concevant de nouveaux modèles politiques qui répondent mieux aux défis du développement durable et de la démocratie de terrain.
- 10.8 Eviteront les financements provenant de sources en conflit avec leur vision et leurs valeurs.
- 10.9 Eviteront de coopérer avec les dictatures, les sectes et les organisations criminelles, ainsi qu'avec les organisations qui leur sont affiliées.
- 10.10 Renforceront leurs liens avec les organisations des communautés dont ils partagent l'esprit et avec les organisations issues de la société civile, telles celles qui se sont mobilisées à Seattle. Nous faisons partie, avec elles, de la prise de conscience grandissante concernant la primauté que doit avoir le respect de l'environnement, des droits de l'homme, des droits sociaux, et de la démocratie sur l'organisation économique du monde.

10.11 Se soutiendront personnellement et politiquement grâce à l'amitié, à l'optimisme et à la bonne humeur. N'oublions pas de nous amuser pendant ce processus !